



Dommage et intérêts après audience

Par **danielle**, le **29/12/2008** à **15:24**

bonjour,

voilà je suis condamné a payer des dommage et intérêts a la partie adverse suite a une rétractation pour l'achat d'une maison après le delai légal jusqu'ici aucun souci sauf que lors du règlement j'ai soustrais une somme que nous avions versé pour du matériel devant resté dans la maison- évidemment nous n'avons jamais reçu ce matériel qui resté a la revente de cette maison. nous avons une attestation de cet achat et aussi la preuve photo a l'appui que le matériel y est toujours. ce que je voudrais savoir suis je dans mon tort alors que mon avocat dans ses conclusions a bien mis en avant que nous avons donné un chèque avec la date et numéro du chèque et demandait le remboursement que la partie adverse n'a d'ailleur jamais démenti.

aujourd'hui cet avocat ne veut rien entendre et menace exécution par huissier de justice que risquons nous?? merci de me repondre

Par **danielle**, le **30/12/2008** à **09:02**

bonjour,

personne n'a une idée pour cette affaire

Par **danielle**, le **31/12/2008** à **08:38**

je recherche une reponse svp personne n'a l'air d'avoir une idée merci si quelqu'un arrive a m'éclaircir